Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 522

Artikel: Les femmes dans les Commissions scolaires : une manifestation à Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il y a cent ans...

Une pétition sur la participation des femmes à l'administration de l'Eglise

« En adhérant de tout notre cœur à la pétition du 14 avril 1838 sur les affaires ecclésiastiques, nous croyons que le moment est venu de tirer une conséquence de plus des principes démocratiques du christianisme.

« Nous ne faisons aucune différence entre les deux sexes quant au droit de prendre part aux affaires de l'Eglise, car nous voulons l'égalité complète et sans aucune exception quelconque de tous ceux qui ont atteint l'âge de raison. Si les femmes sont capables de participer au saint sacrement de la Cène, l'acte le plus grave de la vie chrétienne, nous ne voyons pas pourquoi on les exclurait des corps où il est essentiellement question des intérêts de la religion, que personne sans doute ne songerait à sortir de leur domaine.

« Les femmes ne sont sûrement pas dépourvues d'âme, d'intelligence, d'instruction, de bon sens, de sentiment intime, de perspicacité, de délicatesse, de tact, de courage, de prudence, de réflexion, de la faculté de considérer les choses sous le point de vue général et élevé. Bien des hommes pourraient en recevoir des leçons de capacité, de bonne foi, de désintéressement, de dévouement, d'indépendance, de persévérance, de réserve et de sagesse ; en un mot elles ont tout ce qu'il faut pour s'occuper avec utilité des grands intérêts de la foi.

Nous ne croyons pas non plus qu'elles fussent nuisiblement détournées de leurs occupations domestiques. Leur éducation et celle de leur famille ne pourraient que gagner à ces occupations sérieuses. Et comme personne ne saurait contester l'influence des femmes sur les affaires, ne vaut-il pas mieux que cette influence s'exerce d'une manière franche et ouverte que par des voies détournées ?

« Mais à nos yeux, le motif décisif, c'est le droit, l'égalité. Les femmes participent à nos plaisirs, à nos travaux, à toute notre existence ; on les voit faire le négoce, gérer, enseigner, écrire, combattre, régner, et elles n'auraient aucune part à l'administration de l'Eglise !

« On ne manquera pas d'élever toutes sortes d'objections ; on prédira les abus, les inconvénients, les dangers ; on s'écriera que les femmes ne sont pas suffisamment préparées, que nous ne sommes pas mûrs. N'y a-t-il donc point d'abus, point d'inconvénients ou de danger au régime du clergé, et à celui du gouvernement ? Y a-t-il un seul peuple qui ait été complètement mûr pour la liberté qu'il a conquise ? N'est-ce pas en marchant qu'on apprend à marcher ? Y a-t-il une seule émancipation qui n'ait été précédée de la colère des préjugés, des menaces de l'égoïsme, des appréhensions d'une fausse sagesse et des avertissements de cette expérience qui n'a appris qu'à redouter ? Les résultats n'ont-ils pas toujours donnés les plus éclatants démentis à toutes ces sinistres prophéties ? A-t-on jamais empêché à une seule vérité de se faire jour dans le monde ?

« Le moins que l'on puisse faire, c'est d'examiner la question.

« Veuillez, Messieurs les membres du Grand Conseil, accueillir favorablement nos idées et agréer l'expression de notre respect ».

Cette pétition a été adressée au Grand Conseil vaudois le 14 avril 1838, il y a juste cent ans. Et aujourd'hui ceux qui réclament une fois encore l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques pourraient adresser à l'autorité législative cette même pétition, sans y changer un seul mot. En cent ans, les adversaires des femmes n'ont pas modifié une seule de leurs objections, n'ont pas compris, n'ont rien vu, rien appris. Triste! Il n'y a pas à dire, les Vaudois, et les Vaudoises ont bien le temps !...

S. B.

Un exemple à méditer... et à suivre !

Nous publions ci-après le texte d'une lettre qu'une mère de famille irlandaise, membre de la Ligue Internationale des Femmes, vient d'adresser au directeur d'un consortium important d'industries de guerre:

Monsieur,

Jusqu'à ces temps derniers, et induite en erreur, en partie par votre propre rapport, j'espérais que vous ne fabriquiez que des explosifs pour les besoins de l'industrie des engrais chimiques et autres produits pour la plupart utiles. Mais j'ai fini par découvrir que vous fabriquiez des armements. Par conséquent, j'ai décidé de vendre la petite somme que j'ai placée chez vous.

Je me rends parfaitement compte que vous pouvez vous permettre de sourire de mon faible effort d'opposition à la fabrication d'armements. Je me rends compte aussi que je mets une autre personne, celle qui achètera mes actions, dans la position que moi-même je refuse d'accepter plus longtemps. Pourtant, je sens que je ne puis plus continuer à toucher à cette source ensanglantée de revenus. Mon dernier dividende et le profit, s'il y en a, de la vente, iront à une Société pour la Paix. Car, bien que je ne sois qu'une piètre financière, je sais que quand d'autres mères — et des pères verront qu'ils paient du sang de leurs enfants les revenus tirés de pareilles sources, ils en trouveront eux aussi le prix trop élevé.

Des manifestations pour la paix en Savoie...

Une campagne de meetings sur les problèmes politiques de l'heure et en faveur de l'organisation de la sécurité collective vient d'avoir lieu dans douze villes et bourgs de Savoie, réunissant parfois des auditoires de plus de 1500 personnes, membres de groupements non seulement pacifistes, mais encore féminins, ouvriers, littéraires, etc., etc.

...et en Angleterre.

Avant de venir à Genève au début d'avril, Mrs. Corbett Ashby avait participé à une campagne en faveur de la paix par la sécurité collective a travers toute l'Angleterre, prononçant 17 conférences en 12 jours. Nous apprenons maintenant qu'elle va reprendre cette activité en prenant la parole le 12 mai à un important rassemblement féminin dans la grande ville industrielle de Sheffield.

Une femme sous-secrétaire d'Etat

Mme Dehra Parker, membre du parlement de l'Irlande du Nord, vient d'être nommée sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Education. C'est la première fois qu'une femme entre dans le gouvernement de l'Irlande du Nord.

Les femmes et la vie politique

Femmes libérales vaudoises

Le groupe des femmes libérales de Lausanne a tenu son assemblée générale le 5 avril, à l'Hôtel de la Paix, à Lausanne, sous la présidence de Mlle S. Bonard. Il a approuvé le travail fait durant l'année 1937, qui s'est borné à suivre de près l'activité du parti durant deux campagnes électorales (Grand Conseil et Conseil communal). Il a appris avec une vive satisfaction que désormais, grâce aux statuts modifiés le 30 mars, les femmes peuvent dorénavant faire partie du parti libéral lausannois au même titre que les électeurs, sans toutefois pouvoir désigner les candidats aux élections.

Le groupe a entendu avec intérêt un court exposé de Mme Aloys de Meuron-Auberjonois sur la démolition projetée de l'îlot de la rue Fabre, qui dégagerait malheureusement la Cathédrale, supprimant un premier plan de maisons, de toits bruns nécessaire à un édifice de style ogival. Les assistantes fort attachées à leur ville, se sont prononcées contre le dégagement de la Cathédrale.

Les femmes désireuses d'entrer dans le parti libéral lausannois sont priées de s'adresser directement soit à Mlle S. Bonnard, case 552, soit à M. A. Petitmaître, caissier du parti, Petit-Chêne, 22, Lausanne.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

A Genève, le 21 mai...

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs que c'est la ville où paraît notre journal qui aura le plaisir de recevoir les 21 et 22 mai prochain l'Assemblée générale annuelle de l'Association suisse pour le Suffrage. Nous publierons dans notre prochain numéro le programme détaillé de cette Assemblée, qui s'annonce sous les meilleurs auspices, mais nous tenons à assurer dès aujourd'hui tous nos lecteurs et toutes nos lectrices d'autres cantons de la plus cordiale bienvenue qui les attend, en même temps qu'à engager, non seulement tous les suffragistes genevois, non seulement tous les nombreux amis de notre cause, mais encore ceux et celles dont l'opinion ou l'intérêt hésitent sur la valeur de notre revendication, à réserver dès maintenant cette date pour suivre l'une ou l'autre des manifestations prévues durant ces deux journées. C'est là une occasion unique pour apprécier la portée de notre mouvement, tout en prenant contact avec des femmes — et des hommes aussi, nous l'espérons bien! — venus de toutes les parties de la Suisse.

Les deux Assemblées du samedi après-midi et du dimanche matin sont en effet toutes deux publiques, la première étant consacrée d'abord aux affaires administratives et intérieures de l'Association puis à l'exposé de la politique fédérale du lait, exposé fait par une femme membre de la Commission fédérale de contrôle des prix, et enfin à un aperçu du travail accompli à Genève pour l'initiative constitutionnelle suffragiste. Quant à la séance du dimanche matin, qui suivra une prédication spéciale, faite au temple de la Madeleine par Mme le pasteur Marcelle Bard, elle ne comporte qu'une question à son ordre du jour, mais une question de taille: le futur Code pénal fédéral, dont M. Henri Dubois, directeur de l'Office social exposera la valeur au point de vue social et moral, alors que M. Ch. Barde, juge à la Cour, motivera les raisons pour lesquelles l'on engage si chaleureusement les Suisses romands à voter non le 3 juillet. Et comme une libre discussion suivra ces deux exposés, il sera loisible à chacun de se former une opinion sur ce sujet déjà si passionnément discuté dans tant de milieux.

Le samedi soir, le Comité Central et la Section de Genève recevront leurs invités au Palais Eynard, courtoisement mis à leur disposition par les autorités municipales, un modique prix d'entrée permettant à chacun de participer à cette rencontre dans le cadre unique des salons Premier Empire ouvrant sur les jardins. Un déjeuner en commun au Parc des Eaux-Vives, la traversée de la rade en mouettes, et la visite du Palais et de la bibliothèque de la S. d. N. seront encore autant d'occasions bienvenues de détente et de conversations. Et comme les Genevoises comptent fermement que le soleil, qui brille sans se lasser depuis près de deux mois, leur tiendra fidèle compagnie ces jours-là aussi, c'est sous un ciel bleu et aux bords d'un lac bleu qu'elles donnent dès maintenant rendez-vous à chacun pour le 21 mai prochain! rendez-vous auquel notre journal s'associe de tout cœur en comptant sur la présence de bon nombre de ses amis.

Le Mouvement Féministe.

P.-S. L'on nous prie de faire savoir que les billets de chemin de fer à prix réduit dits de « fin de semaine » seront encore valables les 21 et 22 mai.

Les femmes dans les Commissions scolaires

Une manifestation à Zurich

On sait que, en vertu d'une disposition bien fâcheuse de la loi scolaire, nos Confédérées de certains cantons sont éligibles dans les Commissions scolaires, mais ne possèdent pas d'autre part le droit de vote pour ces mêmes Commissions. Or, faire élire des femmes par des hommes seulement est une tâche qu'il faut avoir entreprise pour en mesurer toute la difficulté!...

Tenant cependant à prouver que, selon elles, leur participation à la vie publique comporte autre chose encore que payer chaque année des impôts qu'elles n'ont pas votés, les femmes groupées dans trente Sociétés féminines de toutes tendances et à buts très divers viennent de faire paraître le manifeste dont nous donnons le texte ci-après, qui a été envoyé à tous les partis politiques et publié dans tous les journaux, et auquel nous souhaitons plein succès :

Electeurs zurichois !

Rappelez-vous que d'après la loi les femmes sont aussi éligibles dans les Commissions scolaires.

En tant que mères, elles s'intéressent spécialement aux questions d'éducation. En tant que femmes, elles connaissent particulièrement bien ce qui est nécessaire aux écoliers.

Par conséquent, veillez donc à ce que des femmes en nombre suffisant soient élues dans les Commissions centrales et les Commissions de district.

(Suivent les signatures).

Les femmes et les livres

Une romancière znrichoise : Mary Lavater-Sloman

I.

A plusieurs reprises déjà le nom de Mary Lavater-Sloman a paru dans nos journaux au cours de chroniques littéraires sur la Suisse alémanique; plusieurs fois il nous a été frappées par la curieuse alliance qu'il présente d'un doux prénom anglais avec le nom d'une famille intellectuelle de la Suisse universellement connue, et celui d'un grand armateur dont les bâtiments se remarquaient jadis dans le port de Hambourg, nom qui, d'ailleurs persiste dans celui d'une firme puissante. Et voici maintenant que l'un des ouvrages de la romancière zurichoise est traduit en français: dans ce livre, la Suisse romande, Paris, l'esprit et la galanterie française du dix-huitième siècle, surgissent au premier plan, comme si l'auteur avait coulé ses jours entre les rives de la Seine et la grève du lac de Genève, toute occupée à recueillir les souvenirs des salons d'autrefois.[1]

Cette variété d'aspect appartient à une personnalité originale, bien définie, et dont l'unité réside dans son amour passionné de tout ce qui est humain. Mary Lavater est née romancière parce qu'elle ne rencontre pas un être sans qu'une curiosité ardente la pousse à en démêler le problème psychologique, la douleur secrète, les mobiles inavoués. La nature, la science, l'histoire, l'art: toutes choses que cette femme cultivée se pique d'aimer, elle ne les aime que pour y retrouver le cœur humain avec son aventure sans cesse renouvelée et jamais pareille.

La carrière littéraire de Mary Lavater est relativement récente; déjà cependant, elle connaît la gloire. Deux premiers ouvrages parus en 1929 et en 1931, *l'Histoire d'Isabelle (Isabellas's Weg)* et *Captivité d'une âme, (Gefangenschaft einer Seele)* ont pour sujet des crises sentimentales observées, tantôt dans un cœur de femme, tantôt dans un cœur d'homme. Je passe sous silence nombre de charmantes nouvelles, d'articles de journaux, et un petit ouvrage destiné par l'auteur à ses propres enfants, pour en arriver au livre qui a valu à Mary Lavater sa notoriété en Suisse, le roman des tractations diplomatiques du Bâlois Jean-Rodolphe Wettstein au Congrès de Westphalie pour obtenir que les cantons suisses fussent enfin complètement libérés des sanctions de l'Empire. Ce roman historique, intitulé *Der Schweizerkönig*, a été introduit par une élogieuse préface du grand écrivain bernois Rodolphe Tavel; il est dédié aux fils de l'auteur et peut être considéré comme un petit joyau du trésor patriotique et littéraire de la Suisse. C'est de plus un document humain, plein de la plus fine observation psychologique. On a dit de cette œuvre qu'elle nous faisait revoir un chapitre essentiel de notre passé, qu'elle ressuscitait avec un rare bonheur les manières, les habitudes, les costumes d'une époque disparue. Cela est vrai; toutefois ce qui éveille et soutient l'intérêt du lecteur, c'est moins l'érudition historique que ce feu ardent qui brûle au cœur du vieux patriote bâlois, ce feu où la flamme des vertus civiques se distingue à peine des sombres lueurs de l'ambition; c'est aussi l'éternel conflit des pères et des fils, la folie amoureuse du jeune homme qui n'écoute que sa passion au risque d'anéantir l'habile et patient labeur d'un père illustre. On a eu raison de remercier l'auteur de sa belle leçon d'histoire suisse et de politique internationale, mais, il le faut le reconnaître, ce qui donne le ton à cette leçon, lui confère son mouvement et son charme, ce sont les battements de cœur étouffés, résonnant sous les négociations de la paix comme sous les rumeurs de la guerre.

Il n'en va pas différemment des autres ouvrages historiques de Mary Lavater. Que ce soit parmi les travaux d'érudition qui président au grand travail biographique dont elle est en ce moment occupée, ou dans la construction du roman qui porte le nom d'*Henri Meister*, l'être vivant domine le personnage historique et lui confère une valeur humaine de tous les temps, cependant agrémentée et soutenue par le pittoresque d'une époque et son atmosphère sociale. Et n'est-ce pas précisément cette valeur humaine qui permet à un individu d'être représentatif d'une époque, de personnifier les modes de vivre, de penser et de sentir, d'un milieu particulier ? Il est certain que les types qui hantent l'imagination de la romancière sont ceux que l'essayiste américain Emerson appelait les *hommes représentatifs*.

Comment un écrivain procède quant au choix de son sujet et de ses héros me semble un problème fort intéressant. Je n'ai pu m'empêcher de questionner à ce propos l'auteur des aventures d'Henri Meister et de Jean-Rodolphe Wettstein.

— Je ne les ai point choisis! m'a-t-elle répondu. Ils sont venus à moi. A un certain moment, sans que rien le fît prévoir, leur nom fut prononcé devant moi; cela se reproduisit plusieurs fois: dans mes lectures et mes conversations soudain surgissait, sans que je l'eusse cherché, la rébarbative figure de mon cher vieux Wettstein ou la gracieuse silhouette à demi provinciale de ce journaliste parisien du dix-huitième siècle que fut Henri Meister. Il a donc fallu que je les étudie, que je m'empare d'eux comme ils s'étaient emparés de moi. Tel est aussi le cas de Jean-Gaspard Lavater dont je suis en train d'écrire la vie depuis qu'il est venu hanter mes rê-

[1] *Le Mouvement* publiera dans son prochain numéro une étude uniquement consacrée à *Henri Meister* le seul roman de Mme Lavater qui ait été traduit en français. *(Réd.).*